Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 17 (1987)
Heft: 2

Rubrik: SOS consommateurs : monsieur Prix

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PETIT JOURNAL
DE L'ACTUALITÉ
DES CONSOMMATEURS

Monsieur Prix

Monsieur Prix numéro 1 (Leo Schurmann) et Monsieur Prix numéro 2 (Léon Schlumpf, devenu depuis conseiller fédéral) étaient en fonction de 1973 à 1975... comme le temps passe.

Monsieur Prix numéro III...

...est au travail depuis le 1er juillet 1986, soit depuis 7 mois. Avant de le présenter, de dire ce qu'il peut faire et ne pas faire, il faut brièvement rappeler **pourquoi** nous avons un **nouveau** Monsieur Prix. **Après 1978,** la FRC et les autres associations de consommateurs suisses ont lancé une **initiative** pour **un retour** d'un Monsieur Prix, avec des fonctions bien précises. Les expériences précédentes ayant largement prouvé son utilité, les contacts avec les citoyens qui avaient eu recours à lui étaient excellents et le travail accompli également!

Contre toute attente, et **pour la première fois depuis 60 ans,** l'initiative (qui avait recueilli le nombre de signatures requis) **reçut un vote positif manifeste**, malgré le handicap d'un contre-projet et de l'impossible double oui. Une victoire extraordinaire pour les consommateurs qui laissa stupéfaits tous les oracles politiques!

Hélas... dans bien des milieux, on ne souhaitait pas le retour d'un préposé à la surveillance des prix. Bien que le projet de loi élaboré par le Conseil fédéral tint largement compte des propositions de l'initiative des consommateurs, les parlementaires n'ont pas hésité à **dénaturer** complètement le texte, éliminant toute une série de secteurs des compétences du futur surveillant, bafouant très nettement la volonté populaire clairement exprimée par ce vote quasi historique.

Le but d'une surveillance des prix efficace et équitable est d'intervenir partout où il y a cartel ou monopole (c'est-à-dire dans des domaines où la concurrence ne joue pas, où les prix sont fixés abusivement) et où ceux qui tenteraient de maintenir des prix plus bas seraient fustigés.

La loi doit être la même pour tous. Là où la concurrence ne joue pas, le surveillant doit pouvoir intervenir. Hélas, les banques, les assurances privées, les transports publics ou privés et bien d'autres ont été éliminés des compétences de Monsieur Prix.

Mais alors, que fait Monsieur Prix?

M. Odilo Guntern, Monsieur Prix, est entouré d'une petite équipe de spécialistes, et, dans les limites de ses compétences actuelles, il fait tout son possible pour répondre aux demandes des consommateurs qui lui écrivent déjà beaucoup. Par ailleurs, les entreprises soumises à la surveillance doivent lui annoncer leurs futures hausses, et Monsieur Prix juge si celles-ci sont acceptables ou non.

Certains consommateurs ont signalé à Monsieur Prix des problèmes qui ne sont pas de son domaine. Il leur répond néanmoins, les conseille, les dirige vers le bon service quand cela est possible.

M. Guntern est très conscient de ses limites actuelles. Particulièrement dans le domaine du crédit, du taux hypothécaire. Ce dernier à une grande influence sur le coût des loyers, une lourde charge pour bien des personnes agées qui voient le leur augmenter quand le taux monte, mais jamais baisser quand il descend! M. Guntern déclarait dans une interview («J'achète mieux», sept.1986) «Les crédits sont un service et en tant que tel auraient dû être inclus dans mes compétences... je ne puis donc pas intervenir en matière de taux hypothécaire, par exemple...»

Comment s'adresser à Monsieur Prix?

Par écrit, en donnant le maximum de détails, mais d'une manière aussi concise que possible;

- désignation précise du produit ou du service (fabricant, qualité);
- prix exact par unité de quantité;
- adresse exacte du fournisseur;
- date du constat de prix, éventuellement lieu;
- votre adresse et numéro de téléphone.

(Correspondance à envoyer à: Surveillance des prix - Mattenhofstrasse 5 - 3003 Berne).

Une nouvelle initiative, pourquoi?

La FRC lance une **nouvelle** initiative «Surveillance des prix» pour rétablir ce que l'on a ôté de la précédente et pour donner à Monsieur Prix un rôle complet, efficace, et mettre toutes les organisations monopolisantes et cartellaires sur le même pied. Cette initiative **inclut** les crédits, et les prix déjà soumis à d'autres lois, mais où Monsieur Prix devrait avoir un droit de recommandation. Ainsi les tarifs des assurances privées, les prix agricoles, ceux des médicaments, les transports, les tarifs PTT. Pour un élargissement des compétences de Monsieur Prix, **telles quelles avaient été voulues par le peuple en 1982,** et pour bien montrer que nous n'acceptons pas les mutilations de la loi, SIGNEZ et FAITES SIGNER notre NOUVELLE initiative. Seuls l'accord massif et la ténacité des citoyens pourront faire changer les choses. Un coup de fil ou une carte à la FRC (61, rte de Chêne, 1208 Genève, tél. 022/86 49 00) et on vous enverra une ou plusieurs listes (5 noms possibles par liste). Mais avec UNE seule signature, la VÔTRE, la liste nous est précieuse. Ceci d'autant plus que la Suisse romande et le Tessin doivent récolter seuls les 100000 noms nécessaires. Si vous appréciez le travail de la FRC c'est une façon simple et facile de l'aider.

J. Ch.

Prochain article: «En avoir pour son argent!»

Dessin et peinture à Pully

Le groupe de «dessin-peinture» du Club des Aînés de Pully-Paudex a clos son exposition de décembre après un vif succès. Plus de sept cents personnes sont venues admirer et commenter les quelque quatre-vingts huiles et aquarelles exposées dans la belle salle rénovée du bâtiment communal à Pully. Pour cette occasion, une vingtaine d'artistes non professionnels avaient choisi d'exposer des paysages et des coins bien particuliers de notre région. Nombre de visiteurs ont manifesté un intérêt marqué pour cette peinture, qui fait plus appel à l'émotion, au sentiment profond qu'à un choc ou à la sensation!

La Municipalité de Pully, représentée par M. Blulle, directeur des Domaines, a encouragé vivement tous nos peintres à récidiver l'année prochaine.

F. B.